

● BREVET PROFESSIONNEL MAÇON

PUBLIC CONCERNE

Formation Initiale :

En contrat d'apprentissage :
Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus
(dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de
la formation

Formation Continue :

En contrat de professionnalisation ou
autres dispositifs de formation (*dont
compétence(s) professionnelle(s) non
validée(s) par un jury VAE*) :
Contacter le CFA

*Accessibilité aux personnes en situation
de handicap*

CONDITIONS D'ACCES

Contrat d'Apprentissage ou de professionnalisation :

L'inscription définitive est conditionnée
par la signature d'un contrat
d'apprentissage ou de
professionnalisation avec une
entreprise dont le secteur d'activité
correspond au métier visé.

Autres dispositifs de formation :

Contacter le CFA

PRE-REQUIS

Maîtriser les fondamentaux de la
langue française (à l'écrit et à l'oral)

Nom des certifications permettant
l'accès :

CAP Carreleur Mosaïste
CAP Maçon
CAP Constructeur Béton Armé

Pour toute autre certification, contacter
le CFA pour vérification des conditions
d'admissibilité

DUREE

- Standard : 2 ans
- Adaptée à votre profil après
positionnement à l'entrée en
formation

LIEU(X) DE FORMATION

Bâtiment CFA Alençon
Bâtiment CFA Caen
Bâtiment CFA Coutances
Bâtiment CFA Dieppe
Bâtiment CFA Evreux
Bâtiment CFA Le Havre
Bâtiment CFA Rouen

> OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

Le titulaire de la spécialité "Maçon" de brevet professionnel est un technicien dont les activités principales consistent à réaliser, à partir de directives, l'ensemble des travaux de maçonnerie sur des chantiers de construction neuve, de rénovation ou de réhabilitation.

Il intervient dans l'installation du chantier, organise l'exécution de l'ouvrage, quantifie ses besoins, effectue les implantations et les tracés nécessaires. Il peut réaliser des ouvrages complexes en maçonnerie ou en béton, ou des ouvrages faisant appel à la préfabrication. Pour ce faire, il doit prendre en compte les contraintes liées à la protection de l'environnement, aux dispositions constructives en vigueur et aux procédures qualité de son entreprise.

> MÉTIER(S) VISÉ(S)

- Maçon
- Maître Ouvrier
- Chef d'équipe de maçonnerie
- Maçon béton

> PROGRAMME DE FORMATION

Domaines professionnels :

Etude et Préparation d'un chantier - exploitation des données

- Collecter et classer des informations utiles à la réalisation du chantier
- Décoder et analyser les données utiles à la réalisation du chantier
- Traduire graphiquement des solutions techniques
- Evaluer les risques et proposer des mesures de prévention
- Déterminer les besoins en matériaux
- Déterminer les besoins en matériels et en main d'œuvre
- Préparer et suivre la réalisation des tâches

Réalisation d'ouvrages

- Contrôler la conformité des supports et des ouvrages réalisés
- Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pieds ou un étaielement
- Planter et tracer des ouvrages
- Réaliser des terrassements complémentaires
- Réaliser des réseaux enterrés
- Réaliser et mettre en place des coffrages
- Réaliser et mettre en place des armatures
- Fabriquer, réceptionner et mettre en œuvre tout type de béton
- Réaliser des maçonneries de petits éléments
- Modifier des éléments porteurs existants
- Poser des éléments préfabriqués
- Réaliser les finitions d'un ouvrage

Suivi d'ouvrages réalisés en entreprise

- Assurer la gestion quotidienne du chantier
- Organiser les activités
- Préparer, utiliser et entretenir les matériels et outillages
- Assurer la santé et la sécurité des personnes
- Contrôler la conformité des supports (réception) et des ouvrages réalisés
- Animer une équipe
- Communiquer avec les différents acteurs du chantier
- Rendre compte

EFFECTIF

MINI : 12 apprenants

ORGANISATION DE LA FORMATION

En alternance :
1 semaine en CFA
2 semaines en entreprise
(Horaires CFA à préciser)

PERIODE D'ENTREE EN FORMATION

Standard : Septembre – Octobre
En dehors de cette période, contacter le CFA pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année de formation

TARIFS

Contrat d'apprentissage et de professionnalisation : formation gratuite pour l'apprenant, éligible à une prise en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice

Contrat de Professionnalisation et Autres dispositifs : devis sur demande

Contactez le CFA pour plus de détails

+ D'INFOS ET INSCRIPTION

Vous souhaitez en savoir plus ?
www.batimentcfanormandie.fr

- Accessibilité aux personnes en situation de handicap
- Modalités d'inscription
- Mobilité européenne : ERASMUS
- Journées portes ouvertes
- Découverte des métiers - Mini stages [...]

Vous recherchez une entreprise ?
Nos équipes vous accompagnent !

Nos résultats

(Taux de réussite, insertion, ...):



Retrouvez toutes nos formations sur www.batimentcfanormandie.fr

Prévention des risques professionnels, selon les réglementations en vigueur et la certification préparée (Sensibilisation et/ou formation et/ou Habilitations, ...):

Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle (PRAP)
Sauveteur & Secouriste du Travail (SST)
Prévention aux risques électriques
Prévention des risques liés au travail en hauteur
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Domaines généraux et/ou transversaux :

Mathématiques / Sciences
Expression et Connaissance du Monde
Anglais
Rapport d'activité

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

La formation combine :

- des retours d'expérience
- des travaux collaboratifs
- des apports théoriques
- des mises en situation pratique en atelier

Outils et moyens techniques

- Salles de formation équipées de PC/tablettes et vidéoprojecteur
- Espaces professionnels répondant aux exigences de la certification
- Echafaudage de pied
- Plateforme LMS (e-learning)
- Simulateurs de Réalité Virtuelle et Augmentée

Moyens humains

Formateurs d'Enseignement Professionnel disposant d'une expérience terrain
Formateurs d'Enseignements Généraux
Responsable de Centre de Ressources et d'Aide à la Formation (CRAF)

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur selon habilitation ou agrément de l'Organisme de Formation : Contrôle en Cours de Formation (CCF) ou Contrôle en Cours de Formation (CCF) et Epreuves ponctuelles ou Epreuves ponctuelles.

> ENREGISTREMENT DE LA CERTIFICATION

Formation inscrite au RNCP permettant la validation d'un ou plusieurs blocs de compétences (RNCP 38303 enregistré le 22/11/2023)
+ d'infos sur certificationprofessionnelle.fr

> POURSUITE DE FORMATION

- BAC PRO Technicien du Bâtiment option Etude et Economie
- BAC PRO Technicien du Bâtiment Organisation et Réalisation du Gros Œuvre
- BTS Bâtiment
- BTS Enveloppe du Bâtiment – Conception et Réalisation
- BTS Etudes et Economie de la Construction